

LES TERRASSES DE LA PRESQU'ÎLE

L'AMÉNAGEMENT DU JARDIN FLUVIAL DÉMARRE

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

QUESTIONS À
SÉBASTIEN HAMMOND,
CONCEPTEUR DU JARDIN FLUVIAL

ZOOM SUR...
LES FUTURS AMÉNAGEMENTS
EN QUAI BAS

MÉTROPOLE

GRAND LYON

RIVES DE SAÔNE

ÉDITO



Pierre ATHANAZE,
Vice-Président de la Métropole de Lyon
délégué à l'Environnement, la Protection
animale et la Prévention des risques

« L'aménagement d'un jardin fluvial, soumis à la saisonnalité des crues, offre un condensé de nature en plein cœur de Lyon. La Métropole renoue avec ses fleuves en mettant en scène les crues et les décrues de la Saône. L'importance de l'eau dans nos vies est au cœur de ce beau projet qui révèle et magnifie le patrimoine naturel et historique de ce secteur classé au patrimoine mondial de l'Unesco. »

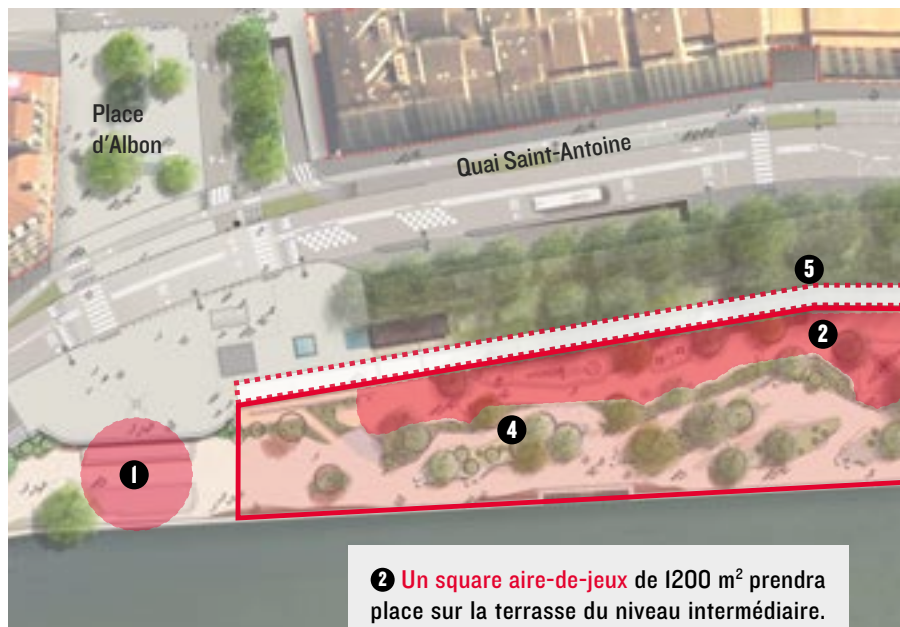


Valentin LUNGENSTRASS,
Adjoint au Maire de Lyon, délégué à la
Mobilité, la Logistique urbaine, les
Espaces publics et les Occupations
commerciales du domaine public

« Avec le projet Terrasses Presqu'île, les habitantes et les habitants pourront profiter d'un nouvel espace de respiration, plus végétalisé et en connexion avec le fleuve, faisant des quais de Saône un nouveau lieu de destination et de loisir. Outre le fait de créer de la fraîcheur, ce lieu participera à faire de Lyon une ville des enfants en proposant un nouveau square ludique de 1200 m². Au-delà de la qualité de vie, nous agissons pour adapter notre ville au réchauffement climatique et améliorer sa résilience aux bouleversements à venir, dans une démarche de sobriété et d'exemplarité environnementale. »

ZOOM SUR...

LES FUTURS AMÉNAGEMENTS EN BORD D



❷ Un square aire-de-jeu de 1200 m² prendra place sur la terrasse du niveau intermédiaire. Surélevée d'1,60 mètre par rapport au bas-port, elle sera protégée des crues décennales. Elle proposera deux espaces : un pour les 2-6 ans et un pour les 5-12 ans. On y trouvera une dizaine de jeux au total, parmi lesquels une grande toile d'araignée à escalader. 18 arbres y apporteront ombre et fraîcheur.



Aperçu de la pyramide de cordes

❶ Des vestiges sont préservés en quai bas à la mémoire du pont du Change. Premier pont de Lyon, le pont du Change reliait d'un côté la rue Mercière et l'Église Saint-Nizier et de l'autre la place du Change au cœur du Vieux-Lyon. Il a ainsi joué un rôle stratégique dans le commerce dès le XIII^e siècle. Le pont de Nemours lui a succédé au même endroit en 1842 ; ce sont ses vestiges qui sont intégrés aux aménagements. En quai haut, un belvédère fera écho à cet ancien axe marchant entre la Presqu'île et le Vieux-Lyon. Il permettra d'admirer un panorama unique sur la Saône et la colline de Fourvière.



Photographie du pont du Change conservée dans les collections de la Bibliothèque municipale de Lyon.

❸ Une halte fluviale sera aménagée en amont de la passerelle du Palais de Justice. 45 mètres de long sur 4,5 mètres de large avec un socle en caillebotis métalliques. Un nouvel aménagement destiné à accompagner l'essor du transport fluvial de personnes en Presqu'île.

DE SAÔNE



4 La végétation en quai bas sera inspirée des rives sauvages du Val de Saône avec des sortes d'îles végétalisées. Plus de 35 espèces différentes y seront plantées. Au total : 90 arbres, 83 000 arbustes et 10 000 vivaces en feront l'espace le plus végétalisé du projet des Rives de Saône !



Vue de la végétation en quai bas et de la promenade au bord de l'eau

5 Différents cheminements mèneront du quai Saint-Antoine au quai bas. En plus de la rampe au sud de la passerelle du palais de Justice, une rampe à 4% adaptée pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sera aménagée. Un ascenseur permettra au public d'accéder à la terrasse intermédiaire depuis l'édicule (accès piéton) du parking LPA situé en quai haut. Deux escaliers feront aussi la jonction entre le haut du quai et la promenade en bord de rivière, l'un au nord du belvédère et l'autre au sud du pont Maréchal Juin.

PERSPECTIVES DU JARDIN FLUVIAL



QUESTIONS À ...

SÉBASTIEN HAMMOND, paysagiste, concepteur du jardin fluvial

Cabinet Neveux Rouyer paysagistes DLPG

Quelle était l'idée directrice de votre projet d'aménagement paysagé du quai bas ?

Notre parti-pris pour l'aménagement du quai bas était osé : créer un jardin fluvial au bord de la Saône. Proposer une interprétation de la ripisylve (la forêt de bord de rivière) dans un milieu urbain. Nous avons essayé de transposer l'ambiance sauvage du bord de Saône dans un espace public de centre-ville. Notre idée était de faire entrer un bout de nature au cœur de la Presqu'île face au site Unesco et de rendre cet espace le plus accueillant possible.

Comment avez-vous abordé la contrainte des crues de la Saône ?

La particularité de ce jardin fluvial est qu'il pourra être inondé à différentes périodes de l'année. Plusieurs îles de forme bombée, hautes de 40 centimètres à 1 mètre, resteront partiellement émergées, même quand la Saône sera en crue. Lorsque le fleuve s'élargira, ces îles seront alors partie prenante de la rivière. Le jardin ne sera pas praticable mais il existera toujours pour le plaisir des yeux. Depuis le quai haut ou la terrasse intermédiaire, on pourra l'admirer toute l'année. L'ordonnement de ces îlots, en diagonale, a été calculé pour rendre la décrite très fluide, éviter les impasses et donc les dépôts de matériaux acheminés par la rivière.

Quels ont été vos choix de mobiliers, de matériaux, de végétaux ?

Dans la longueur du quai, on aura l'impression d'être dans une forêt de bord de fleuve, sans se sentir oppressé par la végétation. Les cheminements serpenteront entre les arbres ; nous avons évité les lignes droites sans végétation. On ancrera ainsi le regard vers la Saône. Pour les assises, nous avons imaginé des blocs bruts de pierre de Bourgogne qui ressembleront à des barrettes de pierre déposées par le fleuve. En tête d'îles, elles éviteront ainsi l'érosion due à la crue. Concernant les choix de végétaux, la strate herbacée sera résistante à la sécheresse et à l'immersion. Pour les arbustes, nous avons choisi toutes sortes de saules (noirs, blancs, osiers). Grâce à leurs bois très colorés, le jardin sera attrayant même en hiver. Au printemps, les saules ou les cornouillers offriront de très jolies fleurs. De grands arbres faciles d'entretien (saules, aulnes, et cyprès chauves) offriront aussi de l'ombre, notamment en été. Les racines profondes des saules contribueront à maintenir bien en place la terre de nos îlots. Pour jouer jusqu'au bout cette référence, les garde-corps en terrasse intermédiaire imiteront le saule tressé. On peut conclure sur la dimension très atypique de ce jardin, son esthétique et le dialogue exceptionnel qui se prépare en termes de vues entre les deux rives.

EN CHIFFRES :

400 m

de promenade au bord de la rivière

35 m

de largeur maximale de quai au niveau jardin fluvial

90

arbres plantés dans le jardin et la terrasse intermédiaire

L'aménagement du jardin fluvial mobilise tout au long du chantier de nombreux corps de métiers : tailleurs de pierre, génie-civilistes, paysagistes...

SELON LE NIVEAU DE LA SAÔNE



LES DERNIÈRES ACTUS



Place d'Albon vu du quai Saint-Antoine

EN QUAI HAUT, DE NOUVEAUX ESPACES PUBLICS À VIVRE

Voiries et trottoirs enfin livrés

La voirie et les trottoirs du quai Saint-Antoine ont été livrés en décembre 2021. Occupés par les chantiers depuis 2014, ces espaces sont à nouveau ouverts, accessibles et tranquillisés. Sur la chaussée, dans le sens descendant du quai, une voie pour les voitures cohabite avec une large voie bus/vélos. L'arrêt de bus quai Saint-Antoine et la grande station Vélo'v situés au niveau du carrefour Grenette ont été réinstallés et les

bus TCL ont repris une circulation normale sur ce secteur. Des bandes plantées ont été réalisées. Une piste cyclable sécurisée a été aménagée entre le pont Maréchal Juin et la place d'Albon. À terme, elle se connectera à la future piste cyclable du quai Saint-Vincent. Côté Saône, l'aménagement de la promenade piétonne en quai haut est en cours. Les arbres ont été plantés et le mur de quai est en train d'être rehaussé.

Place d'Albon

Les travaux sur la place d'Albon sud sont terminés depuis décembre. L'aménagement de la place est totalement achevé, offrant aux riverains et aux visiteurs un espace de promenade qualitatif de la place Saint-Nizier jusqu'au quai. Au niveau de la rue des Bouquetiers, une piste cyclable bidirectionnelle a été aménagée. Ces adaptations vélos se sont faites dans la perspective de favoriser l'usage des modes actifs tout en réduisant la circulation automobile en Presqu'île.



L'entrée du parking Saint-Antoine et la voie bus/vélo dans le sens descendant

LA DÉMOLITION CONTINUE

la première phase de démolition de l'ancien parking LPA s'est achevée en janvier 2022.
13 758 tonnes de gravats ont été évacués par voie fluviale, ce qui a nécessité 16 rotations de péniche.

EN QUAI HAUT

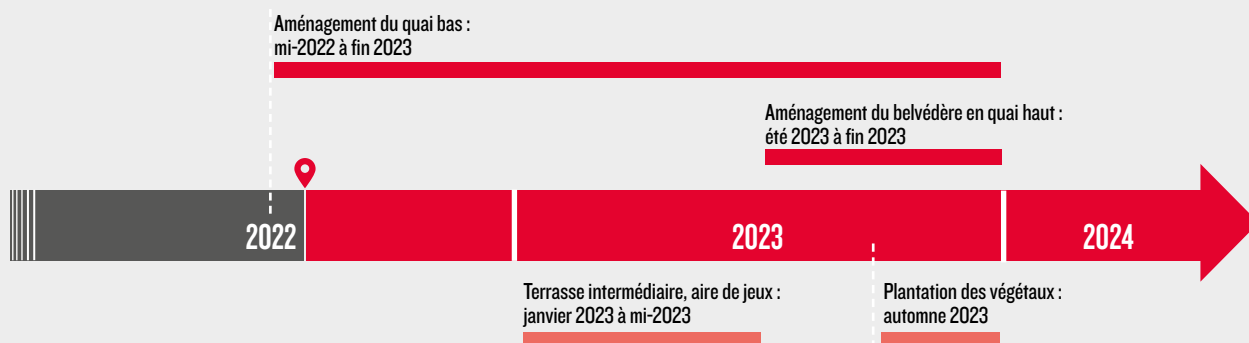
Depuis fin mars, les entreprises s'attellent en quai haut à rehausser le mur de quai pour qu'il retrouve une hauteur réglementaire de garde-corps suite à la démolition du parking. Les travaux progressent du Nord au Sud.

EN QUAI BAS

En bord de rivière, au niveau du jardin fluvial, les entreprises ont œuvré de mai à mi-août à rehausser le mur perré de rive de Saône. Depuis fin août, les engins de chantier démolissent le reste de la dalle inférieure de l'ancien parking ; l'évacuation des gravats se fait par voie fluviale. Les terrassements et remblais visent ensuite à renforcer et stabiliser le terrain afin de permettre la poursuite des travaux. La séparation entre quai-bas et terrasse intermédiaire, ainsi que les fondations de la rampe d'accès PMR, seront visibles en début d'année 2023. Au printemps prochain nous verrons apparaître la forme des futurs îlots végétalisés.



LES ÉTAPES À VENIR



AUTOUR DU PROJET



POUR UNE PRESQU'ÎLE À VIVRE

Imaginons la Presqu'île de demain ! Jusqu'au 30 octobre, la concertation vous est ouverte (que vous soyez riverains, Grand Lyonnais, visiteurs...) afin de recueillir vos propositions pour imaginer une Presqu'île plus calme, plus agréable et plus verte à l'horizon 2030. Les mobilités en centre-ville sont questionnées : création de nouvelles aires piétonnes ou zones à trafic limité, modification des plans de circulation véhicules, piétons, cycles et bus... Des réunions de proximité sont organisées les 4 et 17 octobre à 18h30 en mairie du 1^{er} arrondissement et le 3 octobre à 19h à l'école Lamartine. Une permanence d'info et d'échange est aussi proposée le 12 octobre de 16h à 19h30 sur le marché place Carnot.

Rendez-vous sur la plateforme jeparticipe.grandlyon.com pour déposer vos suggestions et en savoir plus sur les réunions de proximité.

[jeparticipe
grandlyon.com](http://jeparticipe.grandlyon.com)

www.grandlyon.com



VILLE DE
LYON

MÉTROPOLE

GRAND LYON